

Compte rendu de l'Assemblée Générale de la SFCi 1 Octobre 2021 (Lille)

L'assemblée générale s'est tenue à la clôture des congrès joints : 23^{ème} congrès du GGMM et 10^{èmes} journées de la SFCi.

Membres du CA présents : K Audouze (visio), S. Bourg, A Lepailleur, V Le Guilloux, M Montes

Membres du CA excusés : P Roche, P Ducrot, S Lozano, M Miteva

33 personnes sont présentes dans la salle. Il est à noter que deux procurations ont été présentées.

Le président Matthieu Montes a ouvert la séance en faisant remarquer que le quorum d'un tiers des membres présents ou représentés ayant été atteint l'assemblée générale peut se tenir et les décisions votées par l'assemblée ordinaire sont valablement prises.

Le président a commencé par le renouvellement des membres du CA puis a présenté le bilan moral de l'association selon l'ordre du jour suivant :

Bilan financier

Prochains évènements

Les publications collectives

Liens avec les autres sociétés

La communication

Election de nouveaux membres du CA

L'assemblée générale a débuté par le renouvellement du bureau avec 2 membres sortants :

Maria Miteva

Pierre Ducrot

Deux personnes se sont déclarées candidates aux positions vacantes. Les candidatures étant conformes aux dispositions décrites dans les statuts, elles ont été validées. Les candidats sont :

Nathalie Lagarde, Maître de conférences au laboratoire GBCM de Paris

Lionel Colliandre, de la société Evotec AG de Toulouse.

Les 2 candidats ont été élus à l'unanimité.

Bilan financier

Le dernier bilan financier datait des 9^{èmes} journées de la SFCi à Paris (CNAM). Celui présenté à cette assemblée générale rend état des comptes de l'association au 15/09/2021.

Les dépenses et recettes sont présentées. Il est à noter un excédent de 9783,99 euros engendré par l'organisation des 9^{èmes} journées de la SFCi à Paris.

Le solde global de l'association s'élève au 15/09/2021 à 28820,46 euros.

Prochains évènements

La SFCi participera à l'école thématique de chemoinformatique de Strasbourg (CS3) prévue du 27 juin au 1^{er} juillet 2022.

Il est envisagé une participation de l'ordre de 4000 euros.

Un bilan des différents organisateurs des journées de la SFCi est présenté :

2011 : Caen

2013 : Nancy

2015 : Nice

2017 : Orléans

2019 : Paris

2021 : Lille

Pour 2023, R Bureau, J Sopkova De Oliveira Santos, A Lepailleur et B Cuissard acceptent d'accueillir à nouveau les journées à Caen.

Il est évoqué la possibilité de refaire un congrès joint avec le GGMM en 2025.

Lien avec les autres sociétés

Le partenariat avec le GGMM est un partenariat pérenne comme l'a montré l'organisation conjointe du congrès de Lille : 23^{ème} GGMM et 10^{èmes} journées de la SFCi.

La SFCi est devenue cette année membre fondateur du collège des sociétés savantes académiques de France (COSSAF).

Les publications collectives

Il est rediscuté de la possibilité de participer à une 'special issue' de la revue Molecular Informatics. Le détail et le thème doivent être précisés après discussion avec les éditeurs.

La communication

Le président rappelle la publication des news letters, de proposition d'offres d'emploi via le groupe linked in ainsi que le site web et la liste de diffusion maintenu par G Marcou et F Bonachera.

Remise de prix à l'occasion du congrès joint GGMM SFCi 2021 :

Prix de thèse : un prix de 500 euros a été remis à V. K. Tran Nguyen, par la SFCi, pour sa thèse 'Développement de Jeux de Données Non Biaisés et de Nouvelles Méthodes de Criblage Virtuel' soutenue le 17/09/2020 et réalisée au Laboratoire d'Innovation Thérapeutique (UMR 7200) à la faculté de Pharmacie à l'université de Strasbourg.

Prix poster : 2 prix poster de 250 euros ont été remis à J. Revillo Imbernon du Laboratoire d'Innovation Thérapeutique (UMR 7200) de l'université de Strasbourg pour son poster 'A survey of the fragment space. Commercial libraries'.

N. Panel du 'Science for Life Laboratory, Departement of Cell and Molecular Biology' de 'Uppsala University'.

Stratégie

La visibilité de la société de la société est renforcée de par son action au sein du COSSAF. Est posée la question de déposer des projets communs, autour de quels thèmes, sous quelle forme. La réflexion est en cours.

La présence d'experts de notre société au sein des institutions comme par exemple les sections du CNRS est discutée (élection d'E Dumont de l'ENS Lyon en section 16).

Aucune question diverse n'a été posée par l'assemblée.

La séance a été levée.